

Cycle de rencontres sur l'économie circulaire - 5 nov. 2019 à Clermont-Ferrand



Les biodéchets

Atelier 4 : Créer un modèle économique pour valoriser les biodéchets des collectivités

📌 *Témoignage de Thomas Colin du réseau Compostplus*

La question du modèle économique est pertinente car avant de mettre en place une solution il est important de faire une étude de marché : qui sera « client » du produit obtenu ? Quels sont les besoins des agriculteurs ?

Le marché du compost est très concurrentiel. Le prix du compost dépendra notamment de la qualité de la terre et du besoin d'ajouter du compost.

La démarche qualité n'a pas forcément d'impact sur le prix de vente du compost. Elle a néanmoins plusieurs avantages. La collectivité passe d'une logique de gestionnaire de déchets à celle d'un producteur d'amendement organique. Elle se place dans une démarche produit, le but est de valoriser son produit, se distinguer, donner un gage de confiance aux agriculteurs et avoir un coup d'avance sur la réglementation. Le compost est un déchet dont le producteur est responsable, la démarche qualité permet de sortir du statut de déchet et de bénéficier d'un contrôle indépendant.

C'est un domaine en évolution au niveau national et européen. La quantité de biodéchets est vouée à augmenter (+ 8 millions de tonnes), il est donc important que les agriculteurs aient confiance dans le produit et représentent un débouché conséquent.

La question des coûts pour la collectivité se pose, les chiffres sont à prendre avec des pincettes. Le coût global/habitant de la collecte séparée serait 10% plus cher. L'ADEME a réalisé une étude technico-économique : <https://www.ademe.fr/etude-technico-economique-collecte-separee-biodechets>

Contact : thomascolin@compostplus.org - 06.64.34.89.63

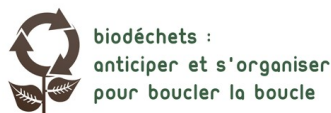
📌 *Synthèse des échanges entre participants :* 👉 **Questions de périmètre et des solutions adaptées**

Comment bien définir les zones d'habitat où une collecte des biodéchets serait plus adaptée qu'un système de compostage individuel ?

Adapter les choix de collecte et le mode de valorisation au contexte local : Existe-il un site de traitement sur le territoire ? Quelles sont ses contraintes techniques ? Quel type de collecte est déjà mis en place ? Point d'apport volontaire ou porte à porte ? 📧 Définir les moyens à mettre en place.

La diversification des solutions est induite par la diversité des typologies de territoire. Favoriser le mix matière organique / énergie. Une complémentarité entre méthanisation et compostage.

Les biodéchets gras et sucrés ont un fort potentiel méthanogène = favoriser la méthanisation pour les déchets de l'agroalimentaire...



Question de la coopération

La question du modèle économique est complexe car la chaîne de valeur des biodéchets regroupe plusieurs acteurs. Parle-t-on d'un modèle économique pour chaque acteur ?

Y a-t-il un risque pour les collectivités de se voir accusées d'empiéter sur le secteur privé ?

- ▲ Liens urbain / rural & liens usagers / producteurs.
- ▲ Modèle juridique coopératif SCIC / SCOP regroupant des collectivités-agriculteurs-acteurs privés.
- ▲ Construire une approche transversale inter-agglo pour une taille critique de projet.

L'analyse économique

Périmètre pour définir le bilan économique : Producteurs / utilisateurs / bénéficiaires.

Analyse économique de la collecte à la valorisation + traitement + gain environnemental à chiffrer. Besoin de chiffrer la qualité et la performance du compost. Facteurs entrants en compte dans l'analyse : la valeur énergétique et la situation géographique.

Une difficulté : l'équilibre économique, comparer le montant des coûts pour les OMR et les biodéchets.

Facturation au juste coût : les citoyens sont-ils prêts à supporter le vrai coût de la collecte séparée ?

Enjeu de la taxation, influe sur émergence du projet. Les solutions relèvent aussi de choix politiques.

Externalités positives de la valorisation énergétique et matière : développement local, création de richesses non monétaires, EnR, mobilité propre, substitution des engrais chimiques, réduction des GES.

Problématique de la fourniture de broyat. Question de la qualité des biodéchets et du broyat. Faire du compost et du broyat de véritables produits commercialisables aux usagers et entreprises.

Un agriculteur client peut aussi être fournisseur d'une entreprise.

Comment améliorer le tri ?

L'utilisateur, du citoyen au gros producteur, doit être acteur ! L'implication des usagers passe par la sensibilisation, la communication sur les initiatives mises en place, la formation, l'information sur les résultats et sur l'évolution de la réglementation. Maintenir une communication continue auprès des usagers/ une diffusion de l'information continue

Il faut anticiper l'incertitude sur la qualité du tri déconditionnement et pré-traitement amont, mettre en place un process efficace pour aller vers le zéro impureté.

Expérimenter / inciter

Besoin de solutions pour tester la collecte séparée et besoin de faciliter les tests des innovations.

Comment inciter/ aider à la mise en place d'unités de traitement, compostage ou méthanisation ?

Les alchimistes : plateforme micro industrielle de compostage des biodéchets de 650T/ an + collecte

Aides de l'ADEME : bien préciser les démarches à accomplir pour répondre aux AAP et le processus pour obtenir les aides. Objectif : motiver les collectivités

Les leviers

- Labellisation du compost
- Clarification juridique
- Tarification incitative
- S'inspirer de modèles existants quelle visibilité de l'existant ?
- Maitriser le retour au sol